



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

### Procès Verbal

Comité Directeur Extraordinaire du jeudi 22 mai 2025 à 19h00

Présents : Mathieu BATTE, Samuel CAILLET, Philippe CARRIER, Éric CHADEFFAUD, Yvon CORRE, Gilles GUIGNARD, Jean Pierre HATTET, Michèle LASSERRE, Laurence MONFORT, Philippe MOREL, Claude OTTENWALTER, Jean Marc VALLEE.

Invités : Dominique DESHAYES, Sylvain GREGOIRE

Absents excusés : Sabine RAYNAL, Serge RAYNAL, Stéphane THOUMAZOU

Absent non excusé : Michel HAINNEVILLE

Début de la séance à 19h00

Bienvenue et introduction : Philippe CARRIER

#### **1 – Vote de confiance :**

*Suite à l'incident de la course internationale de Therdonne, en tant que responsable devant les instances fédérales et la justice et ayant agi suivant le principe de précaution, le Président de la FFMN aurait-il dû convoquer le Comité Directeur avant d'interdire la catégorie motonautique 27cc ?*

Aucun des membres n'a souhaité mettre en œuvre de vote de confiance

#### **2 – Sécurité :**

*Point détaillé sur la situation :*

Philippe rappelle le contexte de l'incident de Therdonne. Un bateau MRcE 27cc a perdu son contrôle radio et a percuté une barrière de sécurité après avoir traversé le paddock. Le mécanicien du bateau a confirmé qu'il n'y avait pas de coupe circuit d'allumage sur son bateau car le sien ne fonctionnait pas bien et il l'avait enlevé car ce n'était pas obligatoire dans le règlement. Ce coupe circuit par radio aurait évité l'incident.

Suite à cet incident, de par sa fonction de Président et après consultation auprès de Gilles Guignard (Président de la FFM), Philippe CARRIER a décidé d'interdire les catégories MRc 27cc à allumage jusqu'à nouvel ordre.

Samuel rappelle que toutes les catégories sont dangereuses (pas uniquement le E27). Il sera donc nécessaire que la CT MRc analyse et propose des solutions pour minimiser au maximum le risque de voir des bateaux sortir du plan d'eau.

Philippe rappelle qu'il n'existe pas de document (RTS : Règlements Techniques et de Sécurité).

Pour les Championnats de France MRc de Belleville, un RTS a été créé en urgence avec le concours du club organisateur et des juges MRc.

Ce cahier des charges (ou RTS) a été retourné signé par le président du club organisateur au bureau FFMN.

Mathieu BATTE a en retour adressé un visa d'autorisation signé permettant au club de mettre en œuvre les championnats de France MRc.

Gilles G. rappelle (avec l'appui de l'avocat FFM), que ce cahier des charges doit être sans concession sur la sécurité, mais aussi que les contraintes qu'il impose ne doivent pas empêcher l'organisation de concours.

Eric CHADEFFAUD indique que le délai est trop court entre la prise de décision d'imposer FailSafe + coupe Circuit pour les 27. Certains concurrents n'ont pas encore été informés, les solutions techniques ne peuvent pas toutes être mise en œuvre (délai de commande, réception, installation etc.)

Samuel abonde dans ce sens.

Philippe propose que les présidents de club lui adressent les situations pour lesquelles une solution technique ne pourrait être mise en œuvre et si elles sont motivées et justifiées, des dérogations seront mise en place. Cela devant se faire avant les CF MRc.



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Jean-Pierre et Gilles indiquent qu'il est possible de renforcer la sécurité du plan d'eau pour compenser des déficits de sécurité sur certains modèles.

L'important est de démontrer une prise de conscience et un plan d'action qui démontre des résultats à court, moyen et long terme.

### **3 – Sécurité :**

*Actions à mener à court, moyen et long terme.*

#### **Court terme :**

- Maximiser le nombre de concurrents qui auront mis en oeuvre FailSafe et coupe circuit pour le CF MRC.
- Adresser un message via AssoConnect à l'ensemble des membres pour les informer des mesures de sécurité qui seront mise en oeuvre.
- Un message sera adressé par l'organisateur lors du briefing des pilotes.
- Lors des CF, de l'aide sera apportée aux concurrents qui en en besoin pour activer leur FailSafe.

#### **Moyen terme :**

Philippe M, indique qu'il faut se rapprocher des disciplines type avion, jet, hélico et voir quelles sont les solutions techniques mise en oeuvre pour sécuriser les modèles :

- Les pannes seront recensées.
- Compléter le RTS MRC.
- Créer le RTS du NS&C pour le CF d'Amiens.
- Il faudra prévoir un RTS pour la voile également.

Un point de vigilance avec les accus LIPO est à prendre en compte.

#### **Long terme :**

- Lors du prochain Comité Directeur de rentrée, une partie importante sera consacré à la sécurité et à la définition du plan d'action.
- Séparation du règlement sportif des RTS ou bien inclure les points obligatoires de sécurité dans les règlements.
- Étudier l'achat de filets de protection.

Fin de la séance à 20h00

Philippe CARRIER  
Président FFMN

Mathieu BATTE  
Secrétaire FFMN